

Cadrage des concertations relatives au projet Cigéo

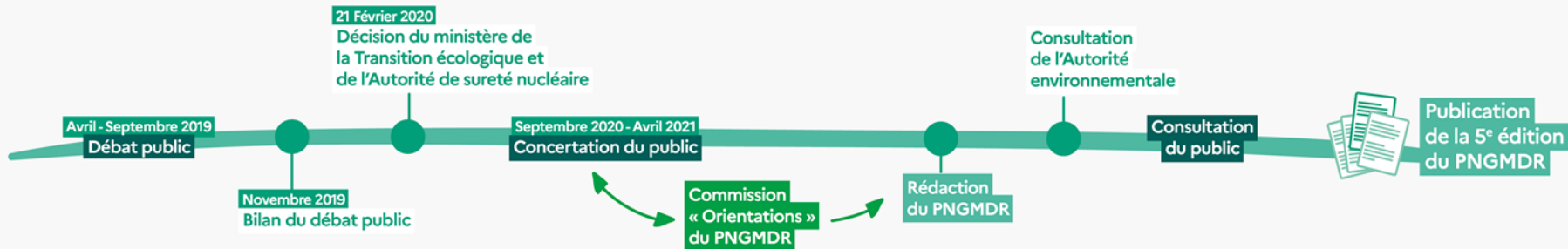
Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs

Groupe de suivi du Projet Cigéo
Réunion du jeudi 3 février 2022

Éléments de contexte

Rappel de la décision du 21 février 2020, notamment en matière d'association du public

Annnonce des grandes orientations du PNGMDR, dont :
Le PNGMDR définira les modalités d'association du public aux étapes structurantes de développement du projet Cigéo



Éléments de contexte

- Suite au débat public de 2013, renforcement du dispositif de dialogue, de concertation et d'association de la société civile → l'Andra a défini une feuille de route jusqu'au dépôt du dossier de DAC
- Nécessité de prolonger sur le temps long cette association du public → le HCTISN a formulé des recommandations concernant la participation du public au projet Cigéo dont une partie a été reprise dans le PNGMDR
- Clarifier l'articulation des prochaines concertations → La CNDP dans un avis du 7 juillet 2021 recommande une « mise au point la plus partagée possible du champ et des modalités de la concertation à conduire » sur le projet Cigéo jusqu'à l'enquête publique de la DAC

Objectif → définir les modalités des concertations autour du projet Cigéo sur la période post dépôt DAC de Cigéo

Projet de 5^{ème} PNGMDR :

Actions en matière d'association du public concernant la gestion des déchets HA/MA-VL

- Permettre une meilleure association du public aux décisions portant sur la gestion des déchets HA/MA-VL
- Confirmer les jalons structurants de la gestion des déchets HA et MA-VL (dont les principaux rendez-vous avec le public et les enjeux associés) et prévoir un processus de définition et de consultation pour les jalons ultérieurs
- Définir les modalités de gouvernance du projet de centre de stockage Cigéo et d'association du public à son déploiement
- **Permettre à la société de participer au déploiement du projet de centre de stockage Cigéo**

Articulation des concertations post dépôt DAC du projet Cigéo

Action : Permettre à la société de participer au déploiement du projet de centre de stockage Cigéo

- le ministère chargé de l'énergie et de la sûreté, l'ASN et l'Andra, proposeront un cadrage des concertations qui seront menées sous leurs égides respectives ;
- ce cadrage aura vocation à être décliné après le dépôt du dossier de DAC ;
- ce cadrage sera construit et décliné en cohérence avec les actions menées sous le patronage du HCTISN, dont le comité de suivi instauré par l'avis du 28 septembre 2020 sera pérennisé, qui viseront à garantir la cohérence, la lisibilité et la qualité des concertations menées autour du projet Cigéo ;
- courant 2022 : présentation d'une proposition de cadrage devant la Commission « Orientations » par le MTE, l'ASN et l'Andra.